

40876

40876  
272-126

# MÉMOIRE

SUR LES

## MONUMENTS PRÉ-HISTORIQUES

DE LA CORRÈZE

Par Philibert LALANDE

Correspondant de la Commission de la topographie des Gaules,  
Membre correspondant de la Société historique et scienti-  
fique de St-Jean-d'Angély, de la Société archéologique  
du Vendômois, et de la Société archéologique  
et historique du Limousin.



*Extrait du Bulletin annuel de la Société historique et scientifique  
de Saint-Jean-d'Angély.*



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

E. LEMARIÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

—  
1867.

MÉMOIRE

MONUMENTS PRÉ-HISTORIQUES

DE LA GORRE

PAR M. P. LALANDE

IMPRIMERIE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, TYPOGRAPHIE LEMARIE



111  
60876  
ex1

# MÉMOIRE

SUR LES

## MONUMENTS PRÉ-HISTORIQUES

DE LA CORRÈZE

Par M. Ph. LALANDE

Correspondant de la Commission de la topographie des Gaules,  
Membre correspondant de la Société historique et scientifique  
de Saint-Jean-d'Angély.

*Extrait du Bulletin annuel de la Société historique et scientifique  
de Saint-Jean-d'Angély.*



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY,  
E. LEMARIÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1867.

MEMOIRE

MONUMENTS PRE-HISTORIQUES

PAR M. PR. LALANDE

PAR M. PR. LALANDE

... de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ...

Le Guide, il est vrai, de la recherche des  
monuments pré-historiques, n'est pas  
un ouvrage de vulgarisation, mais  
un ouvrage de haute valeur scientifique  
qui a été écrit par un homme  
de haute compétence dans ce domaine.  
Il est donc à recommander  
à tous ceux qui s'intéressent  
à l'histoire de notre pays, et  
à tous ceux qui veulent  
connaître les monuments  
pré-historiques de la France.  
Il est, en effet, un ouvrage  
qui a été écrit par un homme  
de haute compétence dans ce domaine.  
Il est donc à recommander  
à tous ceux qui s'intéressent  
à l'histoire de notre pays, et  
à tous ceux qui veulent  
connaître les monuments  
pré-historiques de la France.



# MÉMOIRE

SUR LES

## MONUMENTS PRÉ-HISTORIQUES

DE LA CORRÈZE

Par M. Ph. LALANDE

Correspondant de la Commission de la topographie des  
Gaules, Membre correspondant de la Société.

La Gaule, à l'époque de la conquête romaine, était habitée par trois peuples d'origine différente : les *Ibères*, les *Galls* ou *Celtes*, et les *Kymris* (1). Mais ces peuples avaient été précédés en Occident par d'autres races dont la tradition historique n'a laissé aucun souvenir ; leurs anciennes habitations, leurs tombeaux, les restes de leur grossière industrie sont aujourd'hui les seules traces de leur passage.

Il est bien démontré par la science moderne que les premiers hommes qui ont occupé nos contrées ignoraient l'usage des métaux. Pendant des siècles entiers, leurs armes et leurs outils ont été en pierre, principalement en silex ; plus tard, ils se servirent de haches en pierre artistement polies. La découverte du bronze, due probablement à des transactions commerciales avec un peuple étranger, fit faire un grand pas à la civilisation, et, après avoir été d'un usage presque exclusif, ce métal fut généralement remplacé par le fer.

---

(1. Amédée THIERRY. — *Histoire des Gaulois*, Introduction.

Pendant l'âge de la pierre, beaucoup de cavernes ont servi de demeure aux premiers hommes, contemporains en Europe de races animales éteintes ou reléguées depuis bien des siècles dans les régions circumpolaires. Parmi les grottes naturelles de la Corrèze, celles des environs de Brive sont les seules que l'on puisse citer comme ayant fourni des restes de l'industrie des aborigènes. Elles sont synchroniques de celles du Périgord, et il est vraisemblable qu'elles ont été occupées par une horde venue de ce pays. Cette peuplade conserva des relations avec la métropole, si l'on peut s'exprimer ain-i, car il est évident qu'elle tirait des calcaires crétaçés du Périgord le silex dont elle avait besoin, le grès bigarré des environs de Brive ne contenant pas cette substance minérale. Toutefois, nos aborigènes avaient leur industrie particulière; les éclats et les nucleus trouvés dans leurs grottes prouvent qu'ils se procuraient la matière première à l'état brut, mais qu'ils la travaillaient dans leurs habitations (1). Ces stations pré-historiques sont au nombre de sept : on peut les diviser en deux groupes :

#### Premier groupe.

Situé dans le vallon de Coumba-Negra, près du village de Champ, au sud de Brive.

1<sup>re</sup> Grotte de Coumba-Negra : elle s'ouvre à l'orient, à 30 mètres environ au-dessus du fond de la vallée; profondeur, 19 mètres; largeur, 13 mètres. — Grattoirs, pointes, lames, éclats, nucleus, tessons de poterie débris de charbons, et esquilles d'ossements indéterminables — Terrain de transport de cette caverne, sable aigre et gravier, dont la puissance varie de 50 c. à 80 c.

(1) La *Monographie des grottes à silex taillés des environs de Brive* ayant fait l'objet d'un mémoire spécial, publié dans le *Moniteur de l'Archéologue* (Montauban, Mars 1867), je me bornerai à résumer rapidement ici les indications qu'il renferme.

2° *Grotte de Champ* : 27 mètres de profondeur, 20 mètres de largeur. Même exposition, même dépôt, mêmes types de silex que la précédente.

3° *Station en plein air*, située sous la grotte de Champ, et abritée par des rochers en surplomb, dont une partie s'est éboulée. — Silex brisés. — Quelques grattoirs.

4° *Grotte du Raysse* : demi-circulaire, 10 mètres de profondeur, 15 mètres de largeur à l'entrée. Exposée au sud-ouest et presque vidée; on n'y a trouvé qu'un beau grattoir double et des éclats.

5° *Grotte des Morts* : profondeur, 6 ou 7 mètres; largeur, 8 mètres; exposée au sud-ouest et presque au niveau du fond de la vallée. Terrain de transport constitué par un dépôt argilo-siliceux très-gras. Ossements et dents de renne, d'aurochs, de cheval; une canine cassée de *felis spelæa*; une molaire humaine; un poinçon en bois de renne, quelques autres en os; charbon; mêmes types de silex que ceux des autres grottes, grattoirs, lames et pointes, souvent avec du cacholong.

#### Deuxième groupe.

Vallée de la Corrèze, au nord de Brive :

6° *Grotte du Puy de Lacan* : commune de Malemort (1). Profondeur, 10 mètres, largeur à l'ouverture, 9 mètres; exposée au midi; dominant la vallée de la Corrèze, d'une hauteur d'environ 25 mètres. Au-dessous de la grotte, à l'extérieur, dépôt non remanié renfermant la majeure partie de l'industrie des habitants primitifs : nombreux nucleus, lames, pointes, beaux grattoirs, débris de molaires de renne. Dans le fond de la caverne, dont le sol a été remanié, une cavité a fourni de plus, des tessons de poteries grossières,

(1) Toutes les autres grottes sont dans la commune de Brive.

mais quelquefois ornées, des fragments de polissoirs en grès, et une sorte de disque ou de hachette en silex, retaillée sur les bords, et dont les deux surfaces, légèrement bombées, sont en partie polies (2). Ces derniers objets et quelques molaires de cochon (espèce voisine de celle des Tourbières), portent à croire que le Pay de Lacan a été occupé pendant deux époques différentes.

7° *Station de Chez-Pouré* : excavations peu profondes, s'étendant sur une longueur de 24 mètres. A quelques mètres, dans un champ voisin, des têtes de lances, plus ou moins bien travaillées, ont été recueillies avec des éclats nombreux. Cette station est la seule où l'on n'ait point encore trouvé de nucleus. Les excavations, trop peu profondes pour avoir servi d'habitation, n'ont été utilisées que comme abris, et la station de Chez-Pouré, située sur un coteau élevé, indique probablement une période de transition. Au sud-ouest de Brive, sur le plateau de Basseler, qui s'allonge de l'est à l'ouest depuis le Tilleul jusqu'à Bouquet, des éclats de silex pyromaque sont épars sur le sol; j'y ai même trouvé quelques pièces bien taillées, notamment une tête de lance ou de dard offrant beaucoup d'analogie avec celles de Chez-Pouré.

Bien que les grottes des environs de Brive appartiennent à l'âge de la pierre simplement taillée, on y rencontre aussi quelques objets d'une époque subséquente. En effet, après la disparition du mammouth et du renne, quelques peuplades se contentèrent encore des habitations que leur offrait la nature; mais déjà des travaux vraiment remarquables annonçaient un progrès très-sensible; des villages entiers

(2) Cette pièce intéressante, dont il n'a pas été fait mention dans ma monographie des grottes, figure dans la collection de M. Elie MASSEYAT, à Brive.



s'élevaient sur pilotis, au milieu des lacs. Enfin, le génie de l'homme ne tarda pas à se révéler par des monuments en pierres brutes qui se sont conservés jusqu'à nos jours, rudiments de l'art architectural à son début. Les dolmens, les allées couvertes, les cromlechs, sans doute aussi les menhirs et beaucoup de tumulus ont vraisemblablement été érigés par un peuple inconnu, qui précéda en Occident les races aryanes ou celtiques, et qui, du reste, ne s'est pas exclusivement établi sur le territoire des Gauls.

Les archéologues dont les recherches ont spécialement pour but l'étude des temps pré-historiques repoussent, comme peu fondée, la qualification de monuments *celtiques* ou *druidiques* appliquée à ces monuments qui semblent préexister à l'histoire de tous les temps, Tombes d'un peuple disparu, mais qui a laissé des traces de son passage dans bien des contrées : on trouve, en effet, des dolmens, des cercles de pierre, des obélisques bruts, non seulement en France, mais encore dans les îles Britanniques, en Grèce (ils y sont fort rares), en Algérie, où ils se montrent en nombre prodigieux dans la province de Constantine ; dans l'Inde, et jusqu'en Palestine, où M. de SAULCY et M. le duc de LUXEN en ont découvert plusieurs, surtout dans le voisinage des rives du Jourdain et dans les montagnes de Moab.

Il en résulte que ces monuments mystérieux se rencontrent dans plusieurs contrées où jamais les Gaulois de l'époque historique ne se sont établis, tandis qu'au contraire, on n'a pas signalé de dolmens en Galatie où cependant, d'après TITE-LIVE, les sacrifices humains étaient communs ; il est à remarquer aussi que les régions de la France qui en contiennent le moins sont précisément celles qu'habitaient les

tribus Gauloises d'origine vraiment celtique (1).

Les textes anciens ne font pas mention des monuments mégalithiques. Le *tumulus*, commun à tous les peuples de l'antiquité, est souvent dépeint, mais dans quels auteurs, grecs ou latins, trouve-t-on une description qui puisse se rapporter avec certitude aux dolmens et aux cromlechs de l'Europe occidentale? Aucun des historiens qui ont parlé des sacrifices druidiques ne nous ont dit qu'ils avaient lieu sur une table de pierre supportée par plusieurs blocs, non plus que dans une enceinte consacrée formée par des rochers rangés en cercle. Ils décrivent pourtant les cérémonies des Druides avec assez de détails : César et Strabon nous apprennent qu'ordinairement, on remplissait de victimes humaines un mannequin d'osier qu'on plaçait pendant la nuit sur un bûcher auquel un prêtre mettait le feu. Lorsqu'il s'agissait d'une seule victime, elle était immolée au pied d'un chêne, consacré à Hésus; d'après Diodore de Sicile, l'ovate chargé du sacrifice la perçait au-dessus du diaphragme, et l'on tirait des pronostics de la pose dans laquelle elle tombait, de ses convulsions, de l'abondance et de la couleur de son sang. Chez les Kymris transrhénans, suivant Strabon, les captifs étaient sacrifiés par de vieilles prêtresses aux vêtements blancs retenus par une ceinture d'airain; elles plaçaient la victime au-dessus d'une chaudière de cuivre disposée sur un trépied et la frappaient avec un long couteau (2).

Ces détails très-circonsciés permettent de supposer que si les écrivains qui ont étudié la vie politique et religieuse des Gaulois restent muets sur le compte des dolmens, c'est qu'ils ne servaient pas à

(1) Voir les ouvrages de M. Alexandre BERTRAND sur les monuments primitifs de la Gaule.

(2) Amédée THIERRY. — *Histoire des Gaulois*, liv. IV, chap. 1<sup>er</sup>.

l'accomplissement des sacrifices dont ils donnent la description.

Les légendes du moyen-âge, en confondant le grossier polythéisme gaulois avec la savante et mystérieuse religion des Druides, ont donné lieu à l'opinion erronée qu'on abandonne aujourd'hui. Il est vrai que les Gaulois adoraient les pierres, les arbres, et en général tous les phénomènes naturels (1) ; il est donc vraisemblable que le peuple rendait un culte aux monuments mégalithiques, mais leur origine devait lui être inconnue. Il ne faut pas oublier non plus que les empereurs romains favorisèrent le polythéisme gaulois, tandis que le druidisme fut sévèrement prosaïté (2). Par conséquent, le fétichisme resta longtemps la croyance des classes ignorantes du peuple ; c'est pourquoi les prêtres et les conciles chrétiens s'élevèrent avec force contre le culte des arbres et des pierres.

La date de l'établissement du druidisme en Gaule appartient d'ailleurs à l'histoire. Cette religion, qui resta toujours le monopole d'une classe privilégiée, fut introduite par les Kymris dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère (3). Ce peuple guerrier et puissant connaissait l'usage du fer, tandis que les armes et les ustensiles qu'on découvre en fouillant les dolmens font remonter à une époque bien plus ancienne ces monuments qui, presque toujours, sont des tombeaux ; on n'y trouve, en effet, que des objets en pierre, en os, et quelquefois en bronze (4).

Des fouilles pratiquées sous les dolmens ont donné les résultats suivants :

(1) Amédée THIERRY. — *Histoire des Gaulois*, liv. IV, chap. 1<sup>er</sup>.

(2) Amédée THIERRY. — *Histoire des Gaulois*, liv. VIII, chap. 1<sup>er</sup>.

(3) Amédée THIERRY. — *Histoire des Gaulois*, liv. 1<sup>er</sup> chap. 1<sup>er</sup>. — Liv. IV, chap. 1<sup>er</sup>.

(4) Plusieurs dolmens, en Algérie, renfermaient pourtant des objets en fer.

Dans le nord-est de l'Europe, les dolmens ne renferment jamais d'objets en métal. Type dominant : recouvert d'un tumulus, blocs gigantesques.

Dans le nord-ouest, le métal (or et bronze) apparaît exceptionnellement. Type dominant : apparent, supports dressés *en hauteur*, blocs gigantesques.

Dans le sud, le bronze s'y rencontre plus fréquemment. Type dominant : dolmens de moins grandes dimensions, table plus près de terre, supports ajustés ou dégrossis, dressés dans le sens de leur longueur, souvent en forme d'auge (1).

Les dolmens de la Corrèze appartiennent presque tous à ce dernier type. La majeure partie de ceux qu'il m'a été donné d'observer sont composés d'une table dont les dimensions varient entre 2 mètres et 3 mètres 50 centimètres de longueur, posée sur trois supports ; deux sont ajustés parallèlement dans le sens de leur longueur, et le troisième, moins considérable, forme avec eux une cella rectangulaire, ouverte d'un côté, le plus souvent à l'est.

La Corrèze possède 17 dolmens (2), deux cromlechs ou cercles de pierre, deux menhirs, une ou deux pierres à bassins, et une quarantaine de tumulus de différentes dimensions. Du moins, tels sont les résultats de mes recherches ; mais je n'ai point la prétention de donner une nomenclature définitive de ces divers monuments.

On a découvert une vingtaine de haches en pierre polie ; elles sont dispersées dans plusieurs directions. Avant d'arriver à la description des monuments mégalithiques et tumulaires, je présenterai une liste des haches en pierre trouvées dans le département de la Corrèze.

(1) *Matériaux pour l'Histoire positive et philosophique de l'Homme*, par M. de MORTILLET, 1<sup>re</sup> année, pages 313 à 318. (Résumé de l'ouvrage de BONSTÉVEN : *Essai sur les Dolmens*.)

(2) Trois d'entre eux sont en partie ruinés.

**Arrondissement de Tulle.**

Commune de Tulle, au Pay-Saint-Clair : deux haches de petites dimensions, une en pierre verte, appartenant à M. PARROT, maire des Angles ; la seconde, en roche talqueuse, d'un blanc jaunâtre, fait partie de la collection de M. BORIE, pharmacien à Tulle ; elle est brisée.

Commune de Seilhac : quatre haches, trouvées aux environs d'un menhir. Deux de ces haches, longues de 8 centimètres, sont en serpentine, elles ont les côtés obliques ; une d'elles, déposée à la Mairie, a subi l'action du feu. Les deux autres sont en silex jaunâtre ; la plus grande, dont les côtés à pans coupés sont presque perpendiculaires au tranchant, mesure 12 centimètres de longueur ; l'autre, longue de 7 à 8 centimètres, est de forme ovale ; des éclats dans le sens de la longueur ont été enlevés sur une de ses faces, c'est donc une hache votive. Ces deux dernières et une des haches en serpentine appartiennent à M. le marquis de SEILHAC (1).

Commune d'Eyburie, canton d'Uzerche : trois haches ; une en grès dur, à côtés obliques et longue de 10 centimètres, que j'ai trouvée sur les plateaux voisins de la Vézère ; une autre en serpentine, presque triangulaire et très-petite, chez M. COMBET, à Uzerche ; la troisième appartient à M. le Curé d'Eyburie (2).

Commune d'Espartignac (limitrophe de la précédente) : une hache trouvée dans le voisinage d'un dolmen par le Maire.

Commune de Masseret : belle hache en silex blanc,

(1) M. DE SEILHAC a observé, non loin du menhir, un rocher qui parait avoir servi de *polissoir* pour les haches ; une de ses surfaces est sillonnée de stries profondes.

(2) Les haches que je n'ai point vues sont distinguées par un astérisque.

dont les côtés sont à pans coupés; trouvée dans un tumulus, d'après ce qui a été dit à M. E. MASSÉNAT, qui en a fait l'acquisition.

Commune d'Argentat : une petite hache en serpentine, de provenance inconnue. Collection de M. le D<sup>r</sup> MOULINS, à Argentat.

Commune de Servières : une grande hache en pétrosilex, longue de 15 à 20 centimètres; trouvée en 1842 à Gleny, en ouvrant un chemin. Collection MOULINS

#### **Arrondissement de Brive.**

Commune d'Yssandon : une hache longue de 12 centimètres environ, à pans coupés sur les côtés, dite en — Jade axinien? — Collection MOULINS.

Commune de Vignols, canton de Juillac : hache en serpentine \* trouvée dans le sol, près du village de Bert. Elle est actuellement déposée, m'a-t-on dit, au musée de Limoges.

Commune de Malemort : hache en silex couleur café au lait, dont les côtés perpendiculaires au tranchant sont à pans coupés; longueur, 9 centimètres, largeur du tranchant, 5 centimètres, trouvée près des ruines du donjon de Beaufort (XII<sup>e</sup> siècle), sur la colline de Montemart. Collection E. MASSÉNAT, à Brive.

Commune de Brive : hache en schiste ou grès verdâtre, à côtés obliques et longue de 135 millimètres; trouvée dans le champ des Pallènes, d'où l'on a exhumé une urne cinéraire gallo-romaine, et où les débris de tuiles à rebord abondent. Collection E. MASSÉNAT.

#### **Arrondissement d'Ussel.**

Commune d'Ussel : une hache \* appartenant au maire de cette ville.

Commune de Sarroux : une grande hache en silex. Collection de M. le D<sup>r</sup> HUGON, à Ussel.

Commune de Saint-Angel ; une grande hache en silex. Collection HUGON.

Vingt haches polies ont donc été recueillies dans le département de la Corrèze ; une d'elles, celle du champ des Pallènes, a été trouvée avec des débris de l'époque gallo-romaine. Ce fait ne prouve qu'une chose, que ce lieu a été habité bien des siècles avant l'invasion romaine, car si de l'association de cette hache avec quelques-uns des objets qui caractérisent cette époque on voulait conclure en faveur de leur contemporanéité, il faudrait admettre aussi que la hache en silex de Montemart a servi à l'un des anciens hommes d'armes du donjon féodal.

Plusieurs haches ont été découvertes dans le voisinage des monuments pré-historiques. Ces monuments se rencontrent rarement isolés ; les régions où ils sont agglomérés ou rapprochés les uns des autres sont celles qu'habitèrent ces peuples sans nom, dont l'existence ne nous est révélée que par des tombeaux. Si les dolmens sont l'œuvre d'un seul et même peuple, il n'en est pas de même des tumulus ; ce n'est qu'en fouillant ces tertres funéraires qu'il est possible d'établir leur origine d'après leur mode de construction intérieure, et aussi d'après les objets qu'ils renferment. Il ne faut se livrer qu'avec la plus grande réserve à des hypothèses sur les tumulus qui n'ont pas encore été fouillés.

Les dolmens se montrent principalement dans l'ouest et le nord-ouest de notre département ; on en rencontre plusieurs sur les plateaux qui avoisinent la vallée de la Vézère : ce sont, en remontant cette rivière, les trois dolmens sur tumulus du puy de la Palen, du puy de Lachassagne, du puy de Buffo-

Vent, commune de Saint-Cernin-de-Larche; les deux dolmens de Peyre-Levade, commune d'Estivaux; le dolmen du pré la Pierre, commune d'Userche; celui de la forêt de l'Abbé, dit la *maison du loup*, commune d'Espartignac; on peut encore y rattacher le petit dolmen de la terre Joujou, commune de Lagraulière, situé près d'un petit affluent de la Vézère, bien qu'il soit assez éloigné du cours de cette rivière.

#### Dolmens de Saint-Cernin (1).

Les trois dolmens de cette commune se montrent au sommet de trois monticules ou *puy*s rapprochés, et disposés en triangle sur les plateaux jurassiques presque incultes qui servent de limites aux trois départements du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze. De ce côté, ces plateaux sont bornés, vers le nord, par la vallée de la Vézère, à l'est, par celle de la Couze.

Il est nécessaire de mentionner ici une particularité qu'offrent ces dolmens, et que je n'aurai plus à signaler en décrivant les autres monuments de ce genre que possède la Corrèze. Les sédiments calcaires du plateau sur lesquels ceux de Saint-Cernin ont été érigés sont constitués par l'*oolithe moyenne* (2), et les blocs qui ont servi à construire les dolmens ont été pris dans le *lias* de Laroche, à deux kilomètres de distance.

Le dolmen du puy de la Palen est le plus considérable; il se dresse au centre d'un tumulus peu élevé, mais qui peut avoir environ 80 mètres de circonférence. Il est probable que, dans l'origine, il recouvrait le dolmen dont la cella rectangulaire est

(1) Le compte-rendu de la fouille des dolmens du puy de la Palen et du puy de Lachassagne a été publié dans la *Revue archéologique*, en juin 1865.

(2) *Carte géologique de la Corrèze*, publiée en 1848 par M. de BOCCHEPONS, ingénieur des mines.



formée par une table posée horizontalement sur trois supports, les deux latéraux dans le sens de la longueur. Cette cella, dont l'ouverture est à l'orient, a 3 mètres de profondeur, 1 mètre de largeur. Sa hauteur, avant la fouille, était de 50 centimètres.

J'ai fouillé ce dolmen en mars 1865 avec M. RATEAU, inspecteur des écoles primaires, mais nos recherches furent peu satisfaisantes. Nous ne trouvâmes que quelques esquilles d'os et des fragments de vases; quelques-uns offrent tous les caractères de la poterie primitive, mais d'autres m'ont paru modernes. Outre ces derniers débris, un morceau de fer assez semblable à un clou me donne à penser que cette antique sépulture avait été déjà explorée. Nous avons constaté que les supports de la table s'enfoncent dans la terre dont est formé le tumulus et descendent jusqu'au rocher sous-jacent. La terre retirée de la cella était mêlée de débris de charbons extrêmement ténus. A quelques mètres de distance, on remarque un petit tumulus sans dolmen.

La sépulture du puy de Lachassagne était intacte; la table du dolmen se trouvait presque en contact avec la terre du tumulus, de sorte que la cella n'était pas apparente.

Cette table, qui semble avoir été brisée anciennement, a la forme d'une demi-ellipse; elle mesure 1 mètre 60 centimètres de longueur. A un mètre environ de profondeur, les fouilles mirent à découvert un corps dont les ossements brisés étaient dispersés, moitié dans la cella, moitié en dehors, mais une construction demi-circulaire en pierres de petites dimensions les isolait du tumulus proprement dit. Les restes d'un autre squelette gisaient à côté du dolmen, le long d'un des supports. Ces ossements n'avaient pas subi l'action du feu quoique la terre qui

les recouvrait fût mêlée de débris de charbons. Les dents avaient, pour la plupart, la couronne usée plus ou moins fortement; les incisives elles-mêmes présentent cette particularité. M. RATEAU et moi, nous avons pu recueillir : 1° des portions d'un vase de forme sphérique en poterie grossière, dont la pâte, celluleuse et mal cuite, est rouge brun à l'extérieur, mais noirâtre intérieurement (1); 2° quatre perles de collier très-petites; l'une d'elles, de forme annulaire, est en pierre blanche; les trois autres, faites d'une matière noirâtre que je n'ai pu analyser, ressemblant à de petites rondelles cylindriques percées d'un trou (2); 3° un très-petit morceau de verroterie blanche, fragment d'une amulette brisée; 4° une griffe d'un petit animal du genre *felis*, dont je ne puis m'expliquer la présence qu'en supposant que le corps était recouvert d'un vêtement orné de quelque fourrure (3).

Nous n'avons point trouvé d'armes, ni en pierre, ni en bronze; mais les perles qui viennent d'être décrites, le mode de construction de la cella sépulcrale, semblent indiquer que ce tombeau appartient à l'âge du bronze ou à l'époque de transition de la pierre au métal.

Le tumulus élevé autour du dolmen est moins étendu, mais mieux formé que celui de la Pelen; il a 50 mètres de tour. C'est un vrai charnier et une seconde fouille que je fis seul, peu de temps après la

(1) Cette poterie offre conséquemment des caractères d'authenticité qui font défaut à la plupart des tessons trouvés sous le dolmen du puy de la Pelen.

(2) On a recueilli un assez grand nombre de perles semblables sous quelques-uns des dolmens de l'Aveyron, fouillés par M. CARTAILHAC.

(3) Cette griffe a été perdue. M. RATEAU a envoyé au musée de la Société Historique et Scientifique de Saint-Jean-d'Angély une des perles noires, des tessons de poterie et quelques ossements humains; j'ai donné une perle noire et un tesson de poterie à mon excellent ami M. DE ROCHEBRUNE, les autres objets font partie de ma collection.

première, me démontra que la terre et les pierres dont il est construit sont mêlées d'ossements humains, brisés et dans le plus grand désordre. Je me procurai des fragments d'un second vase dont la poterie est identiquement semblable à celle déjà trouvée sous le dolmen proprement dit (1). Sans trop s'égarer dans le domaine des hypothèses, on peut supposer que ces ossements épars ont été exhumés de sépultures provisoires d'un ordre inférieur, et pendant une cérémonie funèbre, amoncelés autour des restes d'un personnage plus illustre, en l'honneur duquel fut érigé le dolmen. Un usage presque semblable existait chez quelques peuples sauvages de l'Amérique (2). Je ne crois pas à un sacrifice de captifs ou d'esclaves sur la tombe principale : le terre du tumulus ne serait pas ainsi comme pétrie d'ossements, si l'on y avait enseveli des cadavres encore revêtus de leurs chairs, et de plus, ils auraient été facilement déterrés par les bêtes fauves, en raison du faible relief du tertre funéraire.

Sur une ligne de moins de 100 mètres de longueur, à partir du tumulus dolmen du puy de Lachassagne, on rencontre deux tumulus de forme circulaire, ayant chacun environ 10 mètres de diamètre ; leur hauteur est peu considérable. J'ai fouillé un de ces tumulus avec M. E. MASSÉNAT en janvier 1867. Il était construit avec de la terre et des galets calcaires de différentes dimensions. Au centre du tertre funéraire, la terre était mêlée de débris très-abondants de charbons (3), et nous n'avons pas tardé à découvrir quel-

(1) Ce tumulus a cependant fourni plus tard à M. E. MASSÉNAT des tessons d'une poterie plus fine, mais toutefois fabriquée sans l'aide du tour et de couleur noirâtre.

(2) *L'Homme avant l'Histoire*, par sir John LUBBOCK, traduit par M. Ed. BARBIER, page 219.

(3) Fait déjà signalé en rendant compte du résultat de la fouille des dolmens.

ques restes d'un squelette humain. Les fragments du crâne sont remarquables par leur épaisseur. Nous n'avons recueilli que quatre dents, trois incisives et une molaire; celle-ci, fortement usée, présente un commencement de carie.

Ce tumulus était évidemment une sépulture d'un ordre inférieur, car il ne renfermait que les débris humains et quelques fragments d'un vase en poterie grossière, où l'on observe cependant quelques mou- lures très-simples consistant en quatre lignes paral- lèles, d'un relief à peine sensible.

Il est facile de se représenter la cérémonie funè- bre : le corps fut étendu sur le sol et recouvert de pierres plates, disposées sans symétrie et destinées sans doute à le préserver des bêtes fauves. Un peu de menu bois, allumé sur cet amas de pierres, brûla rapidement sans atteindre le cadavre, puisque les ossements n'en portent point de traces, et parmi les charbons un vase fut déposé. Puis ensuite, des galets calcaires et de la terre ont servi à élever le tumu- lus (1). Il est à remarquer que la tête du mort se trouvait au centre du tertre funéraire.

Le troisième dolmen, celui du puy de Buffo-Vent, est en ruines; la table a disparu; la cella, qui mesure 1 mètre 70 centimètres de longueur sur 80 centi- mètres de largeur, avait été déjà fouillée antérieure- ment; M. MASSÉNAT et moi nous n'y avons trouvé qu'un fragment d'os et quelques rares débris de charbon.

Les monuments mégalithiques et les tumulus sim- ples de ces plateaux doivent être synchroniques. Plus

(1) Le terrain meuble de ces plateaux est formé de la désagrégation de la roche oolithique sous-jacente, et les galets ont été pris sur place, pour la plupart; j'ai toutefois remarqué parmi eux un certain nombre d'autres galets de substance différente et provenant des roches asi- ques, comme les blocs des dolmens.

au sud-est, dans la commune de Nespouls, qui touche au département du Lot, il existe plusieurs tombes de petites dimensions. Une d'elles, dans le bois de la Pendue, a été fouillée il y a bien longtemps et laisse à découvert la place qu'occupait le corps; il avait été déposé entre deux dalles brutes de 30 centimètres d'épaisseur environ, et disposées de manière à figurer une cella orientée du nord-ouest au sud-est, et ayant 2 mètres 20 centimètres de longueur, 60 centimètres de largeur et 30 centimètres de profondeur en ligne verticale. Le tumulus a encore 12 mètres de diamètres. On ne sait pas à quelle époque il a été ouvert.

A 200 mètres environ au sud de cette première tombe, on en voit une seconde, de 10 à 12 mètres de diamètre, puis une troisième qui n'a guère plus de 5 mètres de diamètre.

Près du hameau de Fougères on rencontre encore plusieurs de ces petits tumulus, les uns en pierres sèches, d'autres formés de terre et de galets calcaires. J'en ai remarqué une demi-douzaine d'un faible relief et qui ont de 5 mètres à 10 mètres de diamètre.

#### Dolmens d'Estivaux \* (1).

De la petite ville de Larche au hameau du Saillant, on remonte la Vezère en parcourant une plaine admirable que bordent des coteaux fertiles; là, point de monuments des temps primitifs; s'ils ont existé, la culture les a fait depuis longtemps disparaître. Mais au-dessus du Saillant, commence la région granitique. La Vezère roule ses eaux au fond de gorges profondes. Sur les plateaux d'Estivaux existent deux dolmens, au lieu dit Peyrelevade. La table du plus remarquable est un bloc de granit, long de 3 mètres

(1) Les dolmens et les tumulus que je n'ai point étudiés moi-même sont distingués par un astérisque.

permis de supposer que les tribus nomades sur lesquelles l'histoire est muette rendaient des honneurs semblables aux hommes illustres qui mouraient loin de leur pays.

J'ai dit précédemment qu'une hache en pierre a été trouvée non loin de la forêt de l'Abbé, et que trois autres ont été recueillies sur les plateaux de la commune d'Eyburie, séparée par la Vezère de celle d'Espartignac. Sur ces plateaux existent deux tumulus. L'un d'eux, de *forme allongée*, a 41 mètres de tour et 5 mètres de hauteur; on l'appelle le tumulus de la Maison-Rouge. Le second, situé près du hameau de Lamazière, est parfaitement rond; il a peu de hauteur, mais sa circonférence est de 50 mètres.

Rien n'établit que les tumulus non fouillés sont ou ne sont pas synchroniques des dolmens: je vais néanmoins signaler ici tous les tertres tumulaires qui, à ma connaissance, existent dans cette partie de la Corrèze qui touche au département de la Haute-Vienne.

Dans le bassin de l'Auvezer, et non loin de la petite ville de Lubersac, on rencontre quatre grands tumulus assez éloignés les uns des autres:

1° Le tumulus de la Motte, commune de Lubersac, presque sur les bords de l'Auvezer; il est couvert d'arbres, bien qu'isolé dans une prairie; de forme ronde, il mesure 87 mètres de circonférence à la base, et sa hauteur est d'environ 10 mètres.

2° Le tumulus du guet de Monville (même commune), se dresse sur une éminence au bas de laquelle coule l'Auvezer; sa forme est celle d'un énorme cône tronqué ayant 115 mètres de circonférence à la base, avec une hauteur moyenne de 8 mètres.

3° La motte de Saint-Pardoux-Corbier, dont la forme et les dimensions sont les mêmes que celles du

précédent. Ce tertre tumulaire est à mi-côte d'une colline dominant le cours d'un petit affluent de l'Auverzer.

4° Le tumulus du pré Schiovaud, commune de Montgibaud, mais voisin du village de la Chapelantie, commune de Lubersac. Il m'a paru avoir la forme ronde, mais les arbres et les buissons dont il est couvert permettent difficilement de bien déterminer sa conformation : 120 mètres de tour et 10 mètres environ de hauteur.

Au sud de Lubersac, dans la commune de Troche, on a construit, en 1858 un tumulus connu sous le nom de *motte du Doignon* ou de la *Rebeyrie*. Son diamètre était de 15 mètres, son élévation de 7 ou 8 mètres.

M. BRUNOT, instituteur de Troche, a bien voulu me communiquer d'intéressants renseignements sur la fouille de cette sépulture, évidemment postérieure à l'époque des dolmens. Dans la partie haute, les recherches furent peu intéressantes, on n'y trouva que quelques ossements noircis par le feu. Mais au niveau du sol les ouvriers découvrirent de petites constructions en briques comparables à autant de petits fours ayant environ 80 centimètres de longueur; elles contenaient des fragments de vases et des os carbonisés pour la plupart (1). Au milieu de ces petites chambres funéraires il en existait une du même genre, mais plus soignée et plus grande que les autres, dans laquelle on trouva un vase pouvant avoir 40 centimètres de haut, dont l'orifice et le fond allaient en se

(1) Il ne faut pas conclure de la présence des briques que cette sépulture ne remonte qu'à l'époque gallo-romaine : d'après VITRUVIUS (Am. THÉBAUD, liv. IV, chap. 1<sup>re</sup>), les Masaliotes fabriquaient de la tuile, et leurs marchands, qui parcouraient souvent les routes ouvertes du sud-est au nord-ouest de la Gaule, pourraient bien en avoir répandu l'usage dans le centre de ce pays. Il est évident, toutefois, que le tumulus de la Rebeyrie est de beaucoup plus récent que les monuments mégalithiques.

rétrécissant, tandis que la partie médiane était renflée; recouvert d'une brique, ce vase contenait des cendres et des os à demi calcinés. A côté de lui était un autre vase plus petit, renfermant une pierre semblable à une pierre à aiguiser. Mais l'objet le plus remarquable était une amulette en or, ayant la forme d'un gland, incrustée d'un triple rang de perles et munie d'un crochet analogue à celui d'une boucle d'oreille, si ce n'est que l'extrémité était plus forte et carrée. Malheureusement, ce précieux bijou a été se perdre dans le creuset d'un orfèvre de Brive.

L'espace occupé par les chambres funéraires en briques était environné par un cercle de charbons formant une couche de 30 centimètres de largeur sur 15 centimètres d'épaisseur (1).

Quelques fragments des vases de cette sépulture n'ont été remis; la pâte en est rougeâtre, mais grossière et pétrie de petits grains quartzeux; on voit facilement que ces poteries ont été fabriquées sans l'aide du tour. Un des tessons est garni d'un cordon en relief qui porte des ornements en creux, obtenus avec le bout du doigt ou à l'aide d'une baguette. Cette poterie offre donc tous les caractères de la poterie dite celtique.

Plus près des limites de la Corrèze et de la Haute-Vienne, on m'a signalé plusieurs tumulus que je n'ai pu encore étudier. La commune de Salon en possède deux: la Motte et le puy Hardy. Aux environs de Masseret on rencontre aussi quelques tertres tumulaires (2). Plus à l'est, il en existe quatre dans le

(1) Il est bien entendu que je rends compte sous toute réserve des fouilles qui n'ont pas été exécutées sous mes yeux.

(2) M. E. MASSÉNAT a fait l'acquisition à Limoges d'une belle hache en silex blanc, longue de 175 millimètres, d'une tête de flèche en silex jaune-cire, et longue de 62 millimètres, d'une fusaiole en pierre trouée au centre, et d'un fragment de bracelet en bronze; ces divers objets provenaient, lui a-t-on assuré, d'une tombelle voisine de Masseret. Mais on n'a pu lui fournir le plus petit détail sur la fouille de cette sépulture.



canton de Treignac; désignons d'abord celui du puy Levé \*, commune de Chamberet, dont la forme est elliptique; le grand diamètre est de 27 mètres, et le petit diamètre de 21 mètres; il n'a que 2 mètres de hauteur. Les trois autres tumulus \* sont dans la commune de Soudaine-Lavinadière, sur un plateau nommé *puy d'Oignon* ou du *Doignon*. Le plus rapproché de Chamberet mesure 1 mètre 70 centimètres de hauteur, 60 mètres de circonférence à la base; forme ronde.

Le second, construit à 100 mètres du premier, est de forme elliptique: hauteur, 2 mètres 20 centimètres; grand diamètre, 31 mètres; petit diamètre, 21 mètres.

A 450 mètres de celui-ci s'élève le troisième, situé sur le même ligne que les deux autres; sa forme et ses dimensions sont les mêmes que celles du second.

M. MARVAUD (1) fait mention de ces antiques sépultures; il rapporte qu'on y trouva « des fragments de « briques, des armes brisées et des cendres mêlées « à des ossements calcinés. » N'ayant pu, lors de mon passage à Treignac, aller visiter moi-même ces tumulus, j'ai dû me borner à demander à M. FAURNIAL, instituteur à Chamberet, les détails qu'on vient de lire. Relativement aux fouilles, je n'ai pu obtenir de renseignements précis: « La personne qui les dirigeait est morte sans laisser aucun écrit à ce sujet, » — me dit M. FAURNIAL; — « je sais seulement qu'on « a découvert des armes et des ossements humains. » (Lettre du 30 avril 1866). Il est très-regrettable que ces armes, aujourd'hui perdues sans doute, n'aient pas été l'objet d'une description détaillée.

(1) *Histoire politique, civile et religieuse du Bas-Limousin*, édit. 1842, page 7 du tome 1<sup>er</sup>.

J'ai visité, aux environs de Treignac, un curieux monument connu sous le nom d'*Autel des Druides*, mais que les paysans appellent plus volontiers la *Pierre qui tourne*. C'est une énorme table de granit ayant environ 3 mètres de longueur, autant de largeur, et 60 centimètres d'épaisseur moyenne. Inclinée légèrement de l'est vers l'ouest, elle est posée en équilibre dans le sens horizontal sur la pointe d'un rocher granitique constituant le sommet du puy Pontou, commune de Veix. Deux bassins ont été creusés de main d'homme près du bord supérieur de cette table de pierre, et sur la même ligne horizontale; l'un d'eux, parfaitement circulaire, a 8 centimètres de profondeur et 40 centimètres de diamètre; le second, légèrement ovale, a 10 centimètres de profondeur, ses deux diamètres sont de 30 centimètres et de 40 centimètres.

Je ne puis partager l'opinion qui donne à cette pierre à bassins le caractère d'un autel druidique. D'abord, le rocher qui supporte cette table comme un piédestal, ayant plus que la hauteur d'un homme, le sacrificateur aurait été forcé de se placer sur l'autel pour frapper sa victime, ce qui paraît inadmissible. De plus, l'hypothèse que je combats ne peut nullement s'appuyer sur l'existence des deux bassins; j'ai déjà dit qu'ils avaient été creusés très-près de l'un des bords de la table; or, il aurait fallu que toute la partie supérieure du corps de la victime fût en dehors de l'autel, parce que les Ovates la perçaient au-dessus du diaphragme, d'après le rapport de Diobone de Sicile. Si ce monument avait été érigé pour servir d'autel aux Druides, on aurait creusé les bassins au centre de la table, afin d'y recueillir le sang du sacrifice, et non tout près du bord dont le niveau est le plus élevé.

On a signalé des pierres à bassins dans plusieurs

contrées; en Bretagne, quelques dolmens ont une table creusée de la sorte; on voit des blocs à écuelles ou à bassins dans la Haute-Loire, en Suisse et même en Toscane (1).

L'origine et la destination de ces monuments sont encore si incertaines, qu'il est prudent de réserver toute hypothèse à leur sujet, dans l'état actuel de la science archéologique.

D'après les renseignements qui m'ont été communiqués par M. ARFEUILLÈRE, maire de Peyrelevade, on remarque une pierre creusée de plusieurs bassins et quelques grands blocs épars sur la montagne du Rat, voisine des sources de la Vienne.

Je ne puis signaler que trois dolmens dans l'arrondissement d'Ussel, dont fait partie la commune de Peyrelevade, mais il est possible qu'ils soient en plus grand nombre dans ce pays boisé et fortement accidenté. Ces trois dolmens n'ont point les formes typiques de ceux déjà décrits dans ce mémoire. Je crois même devoir n'inscrire qu'avec un point de doute celui de Tricout, commune de Combrossol. Ce monument, dont l'aspect représente un *lichaven* plutôt qu'un vrai dolmen, consiste en deux rochers granitiques parallèles, séparés par un intervalle de 50 centimètres, et sur lesquels on a disposé un bloc de même substance, long de 2 mètres 10 centimètres; sa largeur et son épaisseur sont fort irrégulières; la surface externe est bombée, la face interne est plate. Cette table, au lieu d'être exactement horizontale, forme un angle ouvert à l'orient, bien qu'elle ne soit pas en contact avec le sol par une de ses extrémités. Les deux supports, rochers bizarrement disposés par la nature, ont une hauteur d'un

(1) *Matériaux pour l'Histoire de l'Homme*, par M. DE MORTILLET, 11<sup>e</sup> année, pages 192, 218, 257.

mètre environ. Ils sont allongés de l'est à l'ouest, et le bloc servant de table a été placé dans le même sens. Cette table ne peut pas avoir été placée de la sorte par l'effet d'un phénomène géologique; on ne peut admettre qu'elle a été transportée par une cause naturelle sur les deux rochers qui la supportent. Le monument est situé au milieu d'un vallon, à une certaine distance de la base des collines environnantes.

Les deux autres monuments mégalithiques sont aux environs d'Eygurande, canton limithrophe des départements de la Creuse et du Puy-de-Dôme; on y rencontre aussi quelques tumulus. Construit sur un monticule voisin d'un petit ruisseau, le dolmen le plus remarquable est connu sous le nom de *Pierre Péconnière* par les habitants de la commune de Lamazière-Haute; ce monument passe dans le pays pour être l'ouvrage d'une fée qui, d'après la légende, se montre quelquefois, vêtue de blanc, debout sur la table du dolmen! Cette dalle de granit est oblongue et bombée à sa partie supérieure; elle a 2 mètres 85 centimètres de longueur et 1 mètre 75 centimètres de largeur. Avant qu'une fouille mal dirigée eût presque renversé un des supports, la table reposait sur quatre piliers bruts, dressés *dans le sens de la hauteur*. Ceux qui subsistent élèvent à un mètre environ au-dessus du sol le bloc qui recouvre la cella, dont la profondeur est de 2 mètres 60 centimètres et la largeur de 2 mètres. Ce dolmen touche à une petite muraille en pierres sèches qui sert de clôture à un champ.

Le second monument de ce genre, presque enfoui dans les bruyères, se compose d'un bloc de granit ayant 2 mètres soixante centimètres de longueur et 2 mètres de largeur, dont une extrémité repose sur le sol tandis que l'autre est soulevée par deux sup-

ports ; l'ouverture de l'angle ainsi formé est tournée vers l'orient. La face externe de la table est bombée, la face interne est plate. Ce *demi-dolmen* est voisin du hameau de Brassey, commune de Feyt. On prétend qu'un tumulus existait jadis près du chef-lieu de cette commune, mais qu'il a été détruit. J'ai remarqué, près de Brassey deux petites enceintes en terre représentant un rectangle tangent à un cercle ; la nuit tombante m'empêcha de les d'examiner plus attentivement.

Au village de Laroche, près Feyt, on remarque un tertre tumulaire ayant l'aspect d'un énorme cône tronqué, dont la hauteur est de 8 mètres, et la circonférence à la base de 95 mètres. Une croix a été plantée au sommet qui forme un plateau de 16 mètres de diamètre, et les paysans y font annuellement des processions. On voit encore à quelques centaines de pas de ce hameau, au lieu des Fourieux, les restes d'un second tumulus dont les dimensions devaient être à peu près semblables, mais toute la partie supérieure de ce tertre a été enlevée pour les besoins de l'agriculture. Il paraît qu'on n'y avait encore rien trouvé.

Près du hameau de Montelbouilhou, commune de Laroche, un énorme bloc de granit, isolé dans un petit vallon, est l'objet des superstitions populaires. Les paysans l'appellent *Pierre de la Fée* ; ils montrent sur la face externe de ce rocher deux empreintes en creux qui sont, d'après leurs croyances, les traces des pieds de l'être fantastique. J'ai examiné cette pierre, posée simplement sur le sol ; elle n'offre aucun des caractères des monuments dits celtiques, et les deux empreintes dont il a été fait mention sont des creux naturels.

On voit un monument plus authentique dans le communal de Freith, commune de Monestier-Merlines,

près des bords du Chavanon, affluent de la Dordogne; lequel sépare le canton d'Eygurandé du département du Puy-de-Dôme; c'est un cromlech dressé sur un petit tumulus qui a 28 mètres de tour et 1 mètre à peine de hauteur. Le cercle de pierres qui le couronne se compose de huit blocs ajustés sans solution de continuité, sauf vers la partie qui regarde l'orient. A droite de cette entrée, un neuvième bloc est planté comme un pilier en dehors du cercle, dont le diamètre intérieur est de 2 mètres 30 centimètres. Les pierres de cette enceinte ont une hauteur de 1 mètre environ; leur saillie est moindre à l'extérieur qu'à l'intérieur, et il semble qu'elles ont été enfoncées assez profondément. Le faible développement de ce cercle de pierres, sa construction sur un tertre artificiel, donnent à croire que ce n'est point un cromlech proprement dit, mais une chambre tumulaire mise au jour par une ancienne fouille.

Trois tumulus existant autrefois dans les communes de Neuvic, de Meste et d'Ussel ont été détruits. D'après les renseignements qui m'ont été donnés par M. HUGON, le dernier a fourni un paquet de fils de bronze liés en un faisceau ployé en demi-cercle et deux bracelets en bois dur; dans celui de Meste on a trouvé une épée en fer; la sépulture de Neuvic contenait des ossements, une urne en verre et des feuilles d'or (1). Mais ces trois tombeaux étaient ils réellement des tumulus?

Une longue chaîne de montagnes se détache du grand plateau de Millevache et se dirige vers le midi du département; elle forme la ligne de partage des eaux du bassin de la Corrèze et de celui de la Dordogne. Au sud de Tulle on rencontre plusieurs dol-

(1) Ces divers objets, moins l'urne en verre, font partie de la collection de M. le D<sup>r</sup> HUGON, à Ussel. La forme de l'épée semble indiquer une époque relativement récente.

mens et quelques enceintes sur les plateaux élevés de la masse centrale et sur les points culminants des branches latérales. Les dolmens sont ceux de Clairfage, de Brugeille, du bois Ayretié, du puy de la Ramière et de la Borderie. Sauf les deux monuments mégalithiques de la Borderie, dont la table n'est pas dans le sens horizontal, tous ces dolmens ont une cella rectangulaire et appartiennent au même type. Les enceintes sont celles du puy de Pauliac, du puy de Roc-de-Vic, du puy de Châtellux.

**Dolmen de Clairfage, commune de Ste-Fortunade.**

Situé à 12 kilomètres de Tulle, aux abords de la route de Beaulieu (1), ce dolmen se compose d'une table de granit, légèrement bombée, disposée sur trois supports. Le bloc tabulaire a 3 mètres de longueur, 2 mètres 40 centimètres de largeur, 30 centimètres d'épaisseur. La hauteur de la cella, ouverte à l'orient, est de 1 mètre 25 centimètres, sa profondeur de 1 mètre 90 centimètres; les supports latéraux, placés dans le sens de *la longueur*, sont séparés par un intervalle d'un mètre.

**Dolmen de Brugeille, commune de Beynat.**

Table ovale et bombée à la partie supérieure; longue de 3 mètres 20 centimètres, large de 2 mètres 30 centimètres, posée horizontalement sur trois blocs formant les parois de la cella, ouverte à l'orient, dont la profondeur est de 2 mètres 20 centimètres, et la hauteur de 90 centimètres. Il est à remarquer, toutefois, que la table ne repose que sur les deux latéraux, disposés dans le sens de *la longueur* et séparés par un intervalle d'un mètre. Ce dolmen est au sud-ouest du précédent, sur un plateau élevé au bas duquel

(1) Qui se continue jusqu'à Rodez.

coulé le ruisseau d'Eyzat, dont les eaux vont se réunir à celles de la Rouanne, affluent de la Corrèze,

Une fouille pratiquée devant M. E. MASSÉNAT et moi, est demeurée infructueuse; la cella ne renfermait que des débris de charbons et de très petits morceaux de poterie grisâtre. Le dolmen avait été déjà ouvert, ou bien, comme je suis porté à le croire, les ossements ne peuvent se conserver dans les terrains légers et complètement dépourvus de sels calcaires qui forment le sol de nos montagnes Limousines. Près du monument, j'ai ramassé deux petits tessons de poterie grise, semblable à celle qui provenait de la cella.

A la base du puy de Roche-Pica, voisin du beau dolmen qui vient d'être décrit, les paysans désignent sous le nom de *peyro-quillado* (pierre plantée), deux pierres plates faisant hors du sol une saillie de 0.10 centimètres à peine, sur une longueur de 2 mètres 60 centimètres et séparées par intervalle de 0.90 centimètres; elles sont alignées parallèlement et orientées du nord-est au sud-ouest. M. MASSÉNAT et moi nous avons fait creuser entre ces deux blocs jusqu'à une profondeur de 0.80 centimètres, et nous avons constaté qu'une troisième dalle, non apparente, disposée au nord-est, forme avec les deux autres une construction semblable à la cella d'un dolmen. Il paraît cependant, d'après le rapport d'un habitant de ces montagnes, que cette cella n'a jamais été recouverte d'une table de pierre; le dolmen voisin nous servait de terme de comparaison. S'il faut en croire notre cicerone, le côté non fermé était dominé par un grand-pierre, brisée par la foudre depuis une quinzaine d'années. Notre fouille fut peu satisfaisante: la cella de *peyro-quillado* ne contenit que deux petits tessons de poterie rougeâtre et de rares débris de charbons.



**Dolmen du bois Ayretié, commune d'Aubazine,  
et cromlech du puy de Pauliac.**

Ces deux monuments, ruines vénérables des époques anté-historiques, sont situés à l'extrémité d'un rameau secondaire qui part de la masse centrale et s'avance comme un promontoire jusque dans la vallée de la Corrèze entre cette dernière, le vallon de la Rouanne et la gorge de Coiroux. La dalle de granit rose qui recouvrait la cella du dolmen a été renversée à côté de l'un des supports latéraux. M. DE ROCHEBRUNE et moi, nous avons fouillé jusqu'au rocher cette cella, et nous n'y avons trouvé que des fragments de poterie épaisse, ressemblant à de la brique, mais ne remontant pas assurément aux temps pré-historiques. Les gens du pays ont toujours vu dans son état actuel le dolmen du bois Ayretié; il est présumable qu'il a été fouillé à une époque déjà ancienne (1). On peut encore remarquer dans ce bois trois petits peulvens alignés sur un arc d'environ 10 mètres, ce qui permet de supposer que, dans l'origine, le dolmen était accompagné d'un cercle de pierres.

On reconnaît les restes d'un beau cromlech ayant 35 mètres de diamètre, sur le versant nord-est du puy de Pauliac; ce sommet élevé, qui domine les hauteurs voisines, est peu éloigné du bois Ayretié. Les petits peulvens dont le cromlech est composé n'ont guère, en moyenne, qu'un mètre de hauteur; ils sont encore au nombre de 45, mais 14 d'entre eux gisent sur le sol. Plusieurs autres ont été enlevés, de sorte que l'enceinte présente des solutions de continuité. Au centre du cercle se dressait, dans l'origine, un pilier brut, haut de 3 mètres; il est aujourd'hui renversé au milieu des bruyères.

(1) Peut-être par les moines de l'ancien couvent d'Aubazine, fondé au XII<sup>e</sup> siècle.

**Dolmen du puy de la Ramière, commune de Noailhac.**

Ce dolmen, en partie détruit, est situé sur un petit plateau qui forme le sommet du puy de la Ramière, montagne entièrement constituée par les grès bigarrés. La table du dolmen a été enlevée; de ce monument pré-historique il ne reste aujourd'hui que les parois de la cella, ouverte à l'orient, et construite au centre d'un petit tumulus avec trois dalles brutes de grès bigarré. Deux de ces dalles, séparées par un intervalle de 1 mètre 15 centimètres, ont été disposées parallèlement dans le sens de la longueur; le fond de la cella, dont la profondeur est de 2 mètres, est fermé par un troisième bloc et par des pierres superposées. La face interne des parois mesure 90 centimètres de hauteur; mais la face externe est presque entièrement recouverte par les terres et les pierres amoncelées pour former le tumulus, dont la circonférence est de 40 mètres. Ce tertre, qui primitivement devait recouvrir le dolmen, n'a aujourd'hui qu'un faible relief.

**Dolmens de la Borderie, commune d'Altilhac.**

Le hameau de la Borderie est bâti sur la limite d'un plateau très-élevé; les pentes des collines qui lui servent de contrefort, vont aboutir à la vallée de la Dordogne, près de la petite ville de Beaulieu. A très-peu de distance de la Borderie, on voit deux dolmens dont les tables forment avec le sol un angle ouvert à l'orient. Malgré cette position inclinée qui donne à ces monuments l'aspect de demi-dolmens, chacune des tables recouvre une cella construite avec trois blocs disposés carrément. Tables et supports sont en gneiss, comme le sous-sol. Le plus grand de ces dolmens est situé sur une éminence, le second est presque enfoui sous de hautes bruyères.

Premier dolmen : table ovale, longue de 3 mètres 35 centimètres et large de 1 mètre 80 centimètres, face externe légèrement bombée, face interne aplatie.

Deuxième dolmen : table de forme irrégulière ; longueur 3 mètres, largeur 2 mètres 30 centimètres.

**Enceintes du puy de Roc-de-Vic et du puy de Châtellux, commune de Menoire.**

A 7 ou 8 kilomètres envi on des dolmens de Bruggelle et de Clairfage, la route de Beaulieu à Tulle traverse les plateaux arides de la Grafoillère, que dominent les puys de Roc-de-Vic et de Châtellux, points culminants d'où le regard embrasse un horizon immense. Au sommet de ces deux montagnes granitiques on remarque des restes de fossés circulaires. Dans sa description géographique de la Corrèze, M. MALTE-BRUN considère Roc-de-Vic et Châtellux comme ayant servi de forteresses aux *Gaulois Lemo-vikes*; M. MARVAUD (1) émet la même opinion. On ne saurait mieux combattre cette hypothèse peu fondée qu'en reproduisant ici la description de l'enceinte de Roc-de-Vic, faite par M. Prosper MÉRIMÉE (2) :

« . . . . L'enceinte entoure le sommet d'une  
 « montagne qu'on dit la plus élevée du département  
 « et nommée le puy de Roc-de-Vic. Elle se termine  
 « par un petit plateau tout hérissé de rochers et dont  
 « la forme se rapproche d'un cercle ou plutôt d'une  
 « ellipse (3). D'un côté, les pentes qui mènent au  
 « plateau sont couverts de rochers éboulés et confu-  
 « sément entassés les uns au-dessus des autres ;

(1) *Histoire politique, civile et religieuse du Bas-Limousin*, tome 1<sup>er</sup>, page 13.

(2) *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*. (Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur). Paris, (1836), page 136.

(3) Grand diamètre : 125 mètres ; petit diamètre : 93 mètres environ.

« ailleurs, bien que raides, elles sont accessibles aux  
 « chevaux du pays. Sur ce plateau, je devrais dire,  
 « en raison de sa surface accidentée, sur ce sommet,  
 « se trouvent les ouvrages que je vais décrire. Un  
 « fossé l'entoure, large de 15 à 20 pieds, profond  
 « encore aujourd'hui de plus de 5 (1). Là seulement  
 « où les masses de rochers formaient une barrière  
 « naturelle et infranchissable, le fossé est interrompu,  
 « mais reparaît bientôt au delà. Partout les terres  
 « ont été rejetées à l'intérieur de l'enceinte, et son  
 « développement m'a paru d'environ 600 mètres (2).  
 « Un passage assez étroit, qui traverse le fossé indi-  
 « que l'ancienne entrée.

« Vu de loin, le puy de Roc-de-Vic paraît avoir  
 « deux sommets très-rapprochés, l'un formé par des  
 « masses de granit fendues et déchirées de cent ma-  
 « nières bizarres, l'autre par un mamelon conique  
 « assez régulier, ayant à peu près 50 pieds de dia-  
 « mètre à sa base. Celui-ci, en face de l'entrée du  
 « retranchement, est élevé de main d'homme et se  
 « compose de pierres, toutes de moyenne grosseur,  
 « entassées pêle-mêle avec un peu de terre. Si l'on  
 « veut, ce sera la principale redoute du camp, une  
 « sorte de citadelle intérieure. On reconnaît sur le  
 « sommet de cette éminence artificielle, les subs-  
 « tructions d'une espèce de tour de forme singu-  
 « lière; c'est un carré tangent à un cercle (3). On  
 « peut prendre cela pour un observatoire, car si  
 « cette tour eût été destinée à servir de défense, je

(1) 2 mètres de profondeur, en quelques endroits. (Ph. LALANDE.)

(2) J'ai pris moi-même des mesures précises : le développement du fossé est de 400 mètres. les masses granitiques formant à l'ouest une barrière naturelle, s'étendent sur un espace de 60 mètres de longueur ; de ces rochers partent les deux extrémités du fossé (Ph. LALANDE.)

(3) Quelques-unes des grandes enceintes sacrées de l'Amérique du Nord affectent cette forme particulière. (J. LINSOCK, ouvrage cité, page 213.)

« doute qu'elle eût pu renfermer plus de quatre ou  
« cinq combattants.

« Jusqu'ici j'ai supposé que cette enceinte avait  
« été un camp, ou bien un oppidum de refuge pour  
« quelque peuple encore bien sauvage ; mais cette  
« supposition est à peu près gratuite, car elle ne  
« s'appuie que sur une analogie assez vague avec  
« quelques enceintes ou romaines ou barbares, que  
« l'on considère généralement comme des ouvrages  
« militaires. Celle-ci s'en distingue d'abord par son  
« médiocre développement, par cet amas de pierres  
« de forme conique, enfin par la tour qui la sur-  
« monte. Le choix du lieu, que son inégalité rend  
« détestable pour camper et l'éloignement de l'eau,  
« sont des arguments assez forts contre sa destina-  
« tion militaire. Ce que j'ai d'abord appelé une re-  
« doute pourrait fort bien être un tumulus, un gal-  
« gal, un tombeau ayant à son sommet une petite  
« tour au lieu d'un stèle ou d'un peulvan, comme on  
« en voit en Bretagne. Le fossé ne serait qu'une en-  
« ceinte consacrée, comme celle de Stone-Henge. Il  
« serait bien à désirer qu'on fouillât le cône de pier-  
« res Jusqu'à ce qu'on ait découvert dans l'enceinte  
« quelques objets caractéristiques, comme armes,  
« poteries, ossements, etc, je crois prudent de  
« m'abstenir de conjectures sur son origine. »

J'ai recueilli quatre fragments d'instruments en  
silex dans le fond du fossé, un d'eux, long de 3 cen-  
timètres, est évidemment l'extrémité pointue d'une  
lame à trois arêtes, légèrement retouchée sur des  
bords ; les trois autres sont des tronçons de lames  
diverses, mais petites. Un de ces fragments, long de  
22 millimètres à peine, est triangulaire et retouché  
sur une des arêtes. Sous une grosse pierre, presque  
enfouie dans les bruyères au fond du fossé, le sol re-

c'était de rares débris de charbon. Les silex sont vrai semblablement des objets votifs.

Le puy de Châtellux, situé à 2 kilomètres environ de celui de Roc-de-Vic, est moins escarpé; le sommet de cette montagne est entouré de deux fossés concentriques. Le temps m'a fait défaut pour bien étudier les détails de cette seconde prétendue forteresse; il m'a semblé, toutefois, que le fossé de Roc-de-Vic offre un développement un peu plus considérable.

D'après M. MARVAUD (1), d'autres forteresses gauloises auraient existé sur les montagnes de Sarjani, de Rochan, de Bernère; de Pauliac. N'ayant point exploré les trois premières, je n'ai pu vérifier si cela est exact, quant à ce qui les concerne; pour ce qui est du puy de Pauliac, on n'y voit en réalité que les restes du cercle de pierres déjà décrit précédemment, et M. DE ROCHEBRUNE a également constaté que cette montagne n'a jamais été fortifiée (2). Suivant MALTEBRUN, le puy de Las-Flours, le puy de Fourches, le puy de Chameil, le puy du Sault (3) auraient pareillement servi de forteresses aux Gaulois *Lemovikes*; je n'ai remarqué aucune trace d'enceintes ou de fossés sur le puy du Sault, commune d'Aubazine, voisin du puy de Pauliac. Les autres sommets me sont inconnus.

On a souvent pris pour des *monuments celtiques* une partie des blocs de granit qui sont groupés sur les montagnes de cette région. M. MARVAUD n'adopte pas sans restrictions ces appréciations exagérées :

(1) Ouvrage cité, pages 12 et 13 du tome I<sup>er</sup>.

(2) *Huit jours dans la Corrèze*. (Bulletin de la Société Historique et Scientifique de Saint-Jean-d'Angély, — 1866).

(3) MM. MALTEBRUN et MARVAUD ne disent pas dans quelles communes de la Corrèze sont situés les puy qui portent ces différents noms.

« Nous aurions voulu, » dit-il, « pouvoir considérer  
 « toutes ces pierres comme autant de monuments  
 « celtiques, adoptant ainsi l'opinion de quelques  
 « archéologues. Mais toutes ne nous ont pas semblé  
 « avoir ce caractère, celles surtout qui touchent au  
 « rocher, dont elles font même encore partie. Pour  
 « les autres, transportées à quelque distance, nous  
 « leur conservons leurs traditions historiques (1). »

L'auteur de l'*Histoire du Bas-Limousin* n'a pas assez tenu compte des phénomènes géologiques dont l'action a pu déplacer ces pierres transportées à quelque distance; les masses granitiques se désagrègent, des blocs énormes s'en détachent et roulent sur les flancs des montagnes; où ils prennent quelquefois des positions bizarres. M. MARVAUD est ainsi porté à considérer comme autant de monuments grossiers, érigés par les races humaines pré-historiques, beaucoup de rochers dont le déplacement a été occasionné par des phénomènes naturels : « Le Bas-Limousin n'a rien à envier aux monuments celtiques de la Bretagne, dernier asile d'une race persécutée, qui revenait peut-être à son berceau; peut-être les siens auraient-ils l'avantage du nombre, s'ils étaient mieux étudiés (2). » Telle n'est point l'opinion de M. MÉRIMÉE : « On m'annonçait une foule de monuments gigantesques, plusieurs cromlechs, des rochers taillés de main d'homme, etc., je vis, en effet, quantités de pierres, quelques-unes fort pittoresquement groupées ou remarquables de loin par leur forme, mais toutes incontestablement l'ouvrage de la nature; non point toutes pourtant... (3). » Le savant archéologue

(1) Ouvrage cité, page 8 du tome I<sup>er</sup>, note au bas de la page.

(2) MARVAUD, ouvrage cité, tome I<sup>er</sup>, page 11, note au bas de la page.

(3) MÉRIMÉE, ouvrage cité, page 135.

décrit ensuite le beau *dolmen de Clairfage* et l'*enceinte de Roc-de-Vie*.

On peut encore observer des traces de fossés circulaires environnant le sommet du puy du Tour, colline presque isolée qui domine la vallée d'Argentat. Le puy du Tour, commune de Monceaux, s'élève sur une langue de terre comprise dans un coude dessiné par la Dordogne. Le sommet de cette haute colline forme un petit plateau entouré de trois côtés par un fossé, en partie comblé, dont le développement est assez considérable; il est interrompu au sud par un escarpement qui se continue en pente très-raide jusqu'à la rive droite de la Dordogne.

Près du confluent de cette rivière et de la Souvigne, un bloc de granit brut, enfoncé dans les alluvions anciennes de la vallée, se dresse à une hauteur de 1 mètre 70 centimètres au-dessus du sol; il offre l'apparence d'une grossière pyramide, large à la base du 60 centimètres environ. Cette pierre, connue sous le nom de *grave de Roland*, a servi, au moyen-âge, de ligne de démarcation entre la juridiction du prieuré d'Argentat et celle des seigneurs de l'avigerie; il est toutefois présumable qu'elle existait en ce lieu longtemps avant l'époque féodale. Les habitants d'Argentat lui attribuent une origine légendaire.

Le célèbre neveu de CHARLEMAGNE traversait un jour la plaine d'Argentat, en portant deux paniers pleins de terre (dit la légende, sans expliquer dans quel but); arrivé près de la Souvigne, il sentit un caillou dans une de ses *bottes*; il s'arrêta alors, déposa ses deux paniers dont le contenu a formé deux collines, et secoua sa chaussure. Le caillou qui gênait la marche du bon paladin n'était rien moins qu'un fragment de granit long de près de 2 mètres, qui en tombant se ficha en terre! D puis lors, il a conservé le nom de *grave de Roland*.



Ce monolithe présente toutes les apparences d'un menhir.

Un autre monument de ce genre existe près de Seilhac sur le puy des Ferrières; il est connu sous le nom de *Pierre Bouchère*. Vu de loin, ce menhir ressemble à une tour carrée. Il n'est pas fiché dans le sol, sa base repose sur l'extrémité de trois rochers à fleur de terre; sa hauteur est d'environ 3 mètres. Situé sur le versant oriental de la montagne des Ferrières, ce monolithe est de même substance que la roche sous-jacente (granit éruptif, avec cristaux de Zircon); il est toutefois évident qu'il a été dressé sur sa base par la main de l'homme. De petits blocs amoncelés aux pieds, permettent de monter, non sans difficulté, sur cette pierre levée, dont le sommet figure une petite plate-forme de 2 mètres 10 centimètres de largeur. On y remarque une excavation qui n'est point creusée de main d'homme, mais qui a peut-être été utilisée. En remuant la couche de terre qui s'est déposée à la longue dans ce bassin naturel, j'ai trouvé une très-petite lame en silex jaunâtre, paraissant être de même nature que celui qui a servi à fabriquer les deux haches en silex recueillies aux environs du monolithe (1). En décrivant ces haches, j'ai montré que l'une d'elles porte des traces d'éclats enlevés sur une de ses faces; la petite lame simplement éclatée dont je viens de faire mention pourrait être regardée comme un silex votif.

Trois tumulus sont situés non loin de Tulle; le premier est isolé. Il se trouve auprès d'une motte féodale, voisine du village de Chaunac, commune de Naves. Ces deux monticules artificiels n'offrent point du tout le même aspect; le tertre anté-historique

(1) On a vu précédemment que les haches découvertes dans la commune de Seilhac sont au nombre de quatre : deux en serpentine et deux en silex.

affecte la forme d'un cône légèrement tronqué ayant 10 mètres de hauteur et 82 mètres de circonférence à la base. Les deux autres tumulus sont situés dans la commune des Angles, au sommet d'un coteau escarpé appelé le Coucherou, dominant la vaste vallée de la Corrèze. L'un d'eux est énorme : aplati au sommet et de forme allongée de l'est à l'ouest, il mesure 115 mètres de tour à la base. Sa hauteur est fort irrégulière en raison de la déclivité du terrain ; à l'extrémité occidentale, elle est de 20 mètres, et de 9 mètres seulement à l'autre extrémité. Le second tertre, parfaitement circulaire, a des proportions moins considérables ; sa hauteur est de 8 mètres et sa circonférence de 46 mètres.

Une des communes de l'arrondissement de Tulle porte le nom de Pierrefitte ; ce nom peut faire croire à l'existence d'un monument mégalithique. Il résulte des renseignements que j'ai pris, qu'on ne voit aucun monument de ce genre aux environs de Pierrefitte. Une découverte intéressante a été pourtant faite au *Pont-de-Bretagne*, sur le territoire de cette commune : en ouvrant un chemin, on a trouvé, il y a quelques années, trois haches en fer très-détériorées par la rouille. Deux de ces haches ont été égarées, mais la troisième a été recueillie par M. le marquis DE SELHAC ; elle ressemble beaucoup, sauf les dimensions, à l'un des principaux types des haches en bronze, le type à douille longitudinale et carrée. Le fer de hache du *Pont-de-Bretagne* a 43 centimètres de longueur ; son épaisseur augmente progressivement depuis le tranchant, large de 9 centimètres, jusqu'à l'extrémité opposée, qui est creusée de façon à figurer une douille carrée, profonde de 7 ou 8 centimètres et large de 4. Un manche coudé pénétrant sans doute dans cette douille longitudinale. Les deux haches qui ont été perdues étaient pareilles, m'a-t-on

dit, à celle que je viens de décrire; ces instruments sont vraisemblablement des produits de l'industrie du premier âge du fer (1)

Quelques-uns des tumulus de la Corrèze, si les renseignements que j'ai pu recueillir sur eux sont exacts, doivent dater de la période la plus récente des temps pré-historiques. Dans un tertre funéraire nommé la Croix-des-Morts, tout près de Servières, on a trouvé une épée en fer avec les restes de sept squelettes, au dire de M. HOUILHER, maire de cette commune; il m'a également signalé l'existence de deux autres tumulus au Pont-Jules, près du ruisseau de Notre-Dame. Malheureusement, les précieux débris que renfermait la sépulture dite la Croix-des-Morts n'ont pas été conservés.

On rencontre un assez grand nombre de petits tumulus à 6 ou 8 kilomètres au sud de Servières, sur les plateaux élevés et arides que traverse la route d'Argentat à Aurillac. Ces plateaux se trouvent compris entre la vallée de la Dordogne et celle de la Cère. Dans les communes de Gouilles et de Saint-Bonnet-le-Pauvre, j'ai examiné onze tumulus formés de terre et de petites pierres; ils sont parfaitement circulaires et d'un faible relief. En voici la nomenclature :

Le tumulus de Passevite, 60 mètres de circonférence.

Celui de la Calmette, presque détruit

Cinq tumulus sur le puy d'Africou; leurs dimensions varient entre 25 mètres et 50 mètres de tour.

Deux autres sur le puy de la Goutte-Soubranc, 25 mètres et 35 mètres de circonférence.

Le tumulus du puy de Lacaou, 30 mètres.

(1) La hache du pont de Bretagne me paraît offrir beaucoup d'analogie avec une de celles qui ont été trouvées dans le Jura-Bernois et dont M. Quignaux a fait mention au Congrès paléo-ethnologique de Neuchâtel (août 1866), en l'attribuant au premier âge du fer. (*Matériaux pour l'histoire de l'Homme*, par M. DE MONTILLER, page 106 (2<sup>e</sup> année).

Le tumulus du puy des Vialottes, 2<sup>3</sup> mètres

M. LABORIE, maire de Saint-Bonnet-le-Pauvre, a bien voulu me montrer lui-même les neuf derniers, situés dans sa commune. Quelques-uns de ces tertres funéraires ont été fouillés, il y a une quarantaine d'années, par un coré de Goullès; dans le tumulus de la Calmette, on a trouvé un poignard en fer. Un de ceux du puy d'Africou recouvrait une petite chambre cylindrique formée de pierres superposées; elle contenait des anneaux en fer et une arme de même métal (1). Je n'ai pu savoir ce que sont devenus ces divers objets.

Un des tertres du puy de la Goutte-Soubrane a été fouillé au centre; on a mis à découvert une petite chambre cylindrique construite en pierres sèches. Il paraît que ces tumulus ne renfermaient pas d'ossements, et au surplus les dimensions exigues des chambres funéraires ne permettaient pas d'y ensevelir un cadavre; elles étaient probablement destinées à recevoir les cendres des morts.

Tous ces tumulus sont situés sur des points culminants et voisins les uns des autres. On m'a assuré qu'on ne rencontre dans cette région aucun monument mégalithique.

Quelques objets que l'on peut attribuer avec certitude à l'époque gauloise proprement dite, ont été recueillis au puy du Chalard, près d'Yssandon, village situé à 20 kilomètres de Brive, sur les frontières du Périgord. Ces antiquités ont été décrites et figurées par M. DE ROCHEBRUNE dans une notice sur le puy du Chalard (2). Elles consistent en une hache en pierre

(1) Je tiens ces renseignements de M. LABORIE: j'ai de plus interrogé devant lui un vieux paysan qui a travaillé aux fouilles.

(2) *Recherches sur le puy du Chalard (Corrèze) et sur les restes qui y ont été découverts*, par M. A. DE ROCHEBRUNE (Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, année 1866.) J'emprunte à l'excellent travail de mon ami les descriptions qu'on va lire.

polie (1), trois fibules en bronze, dont deux sont incomplètes, un clou et deux annelets en bronze, une perle de collier en ambre, deux perles ou plutôt deux fusaioles en terre émaillée et en terre noire, cinq monnaies en bronze très-frustes et une monnaie en argent (2).

La perle en ambre est remarquable par le travail qu'elle a subi et par la forme en roue qu'elle affecte. L'une des deux fusaioles est en terre cuite; la plus belle semble faite d'émail, des lignes concentriques interrompues et d'autres lignes sinueuses croisant les premières rayonnent du centre à la circonférence et délimitent des segments noirs, violets et gris.

Une des fibules est bien conservée; ses deux branches sont retenues par un ressort à boudin. Les fibules des stations Lacustres de l'âge du fer, et quelques-unes de celles des anciennes sépultures ont été fabriquées d'après ce système. Le clou en bronze, dont la tête convexe est divisée en quatre parties par deux rainures profondes se croisant à angle obtus, a probablement servi d'ornement à une armure. Les annelets ont peut-être fait partie d'un collier; peut-être aussi, suivant l'hypothèse de M. DESOR (3), étaient ils destinés à remplacer la monnaie avant son introduction en Gaule.

De tous les restes d'industrie recueillis au puy du Chalard, la monnaie en argent est, sans contredit, l'objet le plus intéressant.

D. Tête jeune, imberbe, tournée à droite, le cou chargé d'un collier perlé, grènéis au pourtour.

R. Cheval trottant à droite, la poitrine et le cou serrés par un grènéis; au dessus, tête casquée, jeune,

(1) Collection MOULINS, à Argentat, déjà signalée à l'article des haches en pierre.

(2) Les bijoux antiques et les monnaies appartiennent à M. ALGAY, propriétaire au Chalard.

(3) *Les Palafittes du lac de Neuchâtel* (1865), pages 67-68.

imberbe, le cou chargé d'un collier perlé, sous le cheval, un anneau, grénétis au pourtour.

Les cinq pièces en bronze sont trop frustes pour qu'il soit possible de les décrire.

Ces monnaies muettes sont les seuls objets qu'il soit permis d'attribuer avec quelque certitude à l'époque gauloise autonome. Les perles, les fibules et les anneaux en bronze peuvent appartenir à un âge un peu plus ancien; la présence d'une hache en pierre polie annonce une époque encore plus reculée. Il est vraisemblable que le puy du Chalard et ses environs étaient habités depuis longtemps au moment de l'invasion romaine (1).

Les Gaulois Lemoviques possédaient probablement des villes fortifiées, des *oppida*; mais leur pays s'étant constamment trouvé en dehors des grandes opérations militaires de César, l'histoire ne fait point mention de leurs forteresses. Elle se borne à nous apprendre que dix mille Lemoviques vinrent grossir les rangs de la grande armée gauloise, dont le courage inexpérimenté se brisa sous les murs d'Allesia contre la science militaire des Romains; leur chef Sédulix fut une des victimes de cette journée qui décida du sort de la Gaule (2).

En résumé :

D'après la distribution sur le sol de la Corrèze des monuments pré-historiques, on peut reconnaître les stations de la population primitive.

Les premiers habitants, dont l'existence nous est révélée par les restes de leur grossière industrie, ont

(1) Les Romains, après avoir chassé les premiers occupants, ont établi sur le puy du Chalard un poste d'observation dont on voit encore des traces; la période gallo-romaine est en outre représentée par des fragments de tuiles à rebords et surtout par des monnaies en bronze recueillies en assez grand nombre par M. ALGAY. Au VIII<sup>e</sup> siècle, le château d'Yssandon était une des plus fortes positions militaires de l'Aquitaine; il fut détruit par PÉPIN-LE-BREUF.

(2) *Comm., Cæs. : de bell. Gall., lib. VII*

vécu en même temps que le Renne, vers la fin de l'époque quaternaire; ils avaient établi leurs demeures dans quelques-unes des grottes naturelles qu'on rencontre aux environs de Brive.

Une de ces grottes, qui sans doute a été réoccupée, a fourni des débris semblables à ceux de l'époque Lacustre; deux stations en plein air, sur les plateaux, sont probablement synchroniques de cette période anté-historique.

Les haches en pierre polie ont été principalement trouvées dans la partie occidentale du département.

Les dolmens ne sont pas des autels druidiques, mais des tombeaux de l'âge de la pierre polie et du commencement de l'âge du bronze. Ceux de la Corrèze appartiennent presque tous à un même type; presque tous ils ont une orientation fixe et dirigée vers le levant. Ils sont toujours situés sur des hauteurs: ceux de la région granitique ont été construits avec des blocs de roches locales; il n'en est pas de même pour ceux qu'on trouve sur les plateaux calcaires. Le peuple qui a érigé ces monuments paraît avoir habité de préférence les plateaux qui bordent la vallée de la Vézère à l'ouest et au sud-ouest du département, et ceux qui s'étendent au sud entre le bassin de la Corrèze et celui de la Dordogne (1).

Les enceintes qu'on observe dans cette région montagneuse ne sont point des *oppida*; elles ont plutôt l'apparence des enceintes consacrées au culte des peuples primitifs.

On ne peut se prononcer sur l'origine des tumulus qui n'ont point été fouillés; dans l'ouest de la Corrèze, plusieurs d'entre eux sont situés non loin des

(1) Quelques-unes de mes conclusions sont données sous toutes réserves; il est possible qu'elles soient plus tard modifiées si l'on vient à découvrir de nouvelles cavernes et de nouveaux dolmens.

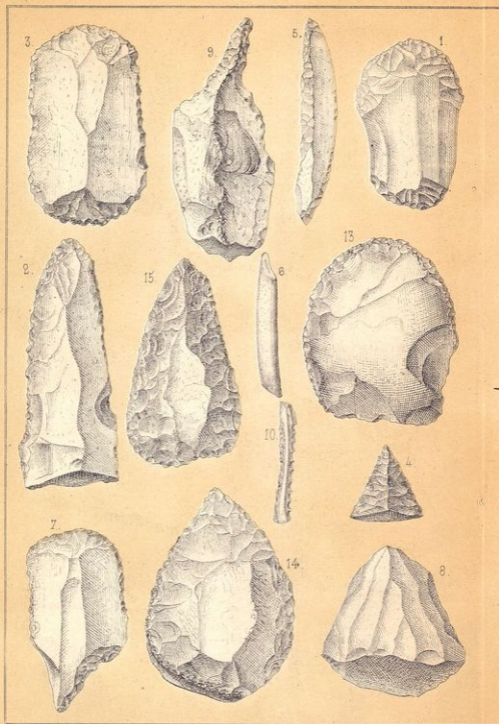
dolmens, ou tout au moins dans la même région. Ou en trouve encore, associés à quelques monuments mégalithiques, vers l'extrémité nord-est du département. Les tertres funéraires qu'on peut attribuer à l'âge du fer sont agglomérés, au sud-est, sur des plateaux où l'on ne rencontre aucun dolmen.

Il n'existe dans la Corrèze aucune forteresse qu'on puisse, avec certitude, faire dater de l'époque de la conquête romaine.









A.T. de Rochébrans ad. nos. 247

248777.12

OBJETS PROVENANT DES STATIONS PP



*Lith. Goussier, Nantes*



## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- N<sup>o</sup> 1. Grattoir double en silex jaune. G. N. *Grotte de Coumba-Negra* \* (1).
- N<sup>o</sup> 2. Racoir en silex blanchâtre. G. N. *Id.* \*.
- N<sup>o</sup> 3. Grattoir double en silex blond. G. N. *Abris situés sous la Grotte de Champ* \*.
- N<sup>o</sup> 4. Bout de flèche en silex gris taillée sur les deux faces. G. N. *Grotte de Champ* \*.
- N<sup>o</sup> 5. Lame en silex gris taillée sur le dos. G. N. *Grotte des Morts* \*.
- N<sup>o</sup> 6. Petit outil en os poli. G. N. *Grotte des Morts*. Coll. E. MASSÉNAT.
- N<sup>o</sup> 7. Grattoir en silex blond. G. N. *Déformé devant la grotte du puy de Lacan* \*.
- N<sup>o</sup> 8. Petit nucleus conique en silex blond. G. N. *Id.* Coll. MASSÉNAT.
- N<sup>o</sup> 9. Poinçon en silex gris. G. N. *Trouvé dans une cavité de la grotte du puy de Lacan*. Coll. MASSÉNAT.
- N<sup>o</sup> 10. Petite scie en silex noir. G. N. *Même provenance*. Coll. MASSÉNAT.
- N<sup>o</sup> 11. Fragment de vase en poterie, rougeâtre à l'extérieur, noire intérieurement. 1/3 G. N. *Même provenance*. Coll. MASSÉNAT.
- N<sup>o</sup> 12. Tesson de poterie noire. *Même provenance*. Coll. MASSÉNAT.

(1) Les objets désignés par un astérisque font partie de ma collection. Je dois à l'habile crayon de mon ami et collègue M. Alph. DE ROCHEBRUNE l'exécution de la planche qui est jointe à mon mémoire.

- N° 13. Instrument en silex gris-noir, retailé sur les bords, mais dont les deux faces convexes sont en partie polies. G. N. *Même provenance*. Coll. MASSÉNAT.
- N° 14. Pointe de dard en silex noir, taillée sur une seule face. G. N. *Station de Chez-Pouré*. Coll. MASSÉNAT.
- N° 15. Pointe de dard en silex noir, taillée sur une seule face. G. N. *Trouvée près du plateau de Bouquet* \*.
- N° 16. Tête de flèche en silex rosé. G. N. *Trouvée sur le sol, près de la grotte de Coumba-Negra* \*.
- N° 17. Hache polie en silex couleur café au lait G. N. *Trouvée à Montemart*. Coll. MASSÉNAT.
- N° 18. Tête de flèche ou de javelot en silex jaune G. N. *Trouvée dans une sépulture, aux environs de Masseret*. Coll. MASSÉNAT.
- N° 19. Fragment de bracelet en bronze. G. N. *Même provenance* Coll. MASSÉNAT.
- N° 20. Fusaiöle en pierre schisteuse. G. N. *Même provenance*. Coll. MASSÉNAT.
- N° 21. Perle de collier en substance noire indéterminable. G. N. *Dolmen d'Estivaux* \*.
- N° 22. Perle de collier en pierre blanche. G. N. *Tumulus-dolmen du puy Larchassagne* \*.
- N° 23. Tesson de poterie rougeâtre. G. N. *Tumulus de la Rebeyrie* \*.



